

ÉVALUATION DES INVALIDITÉS

Les vétérans sont des citoyens, des membres de famille, des amis et des membres de notre communauté. Leurs blessures ou leurs maladies liées au service constituent des expériences plutôt que des caractéristiques. Cela dit, voici quelques explications sur la démarche générale adoptée par Anciens Combattants Canada pour offrir du soutien, les programmes et les services aux vétérans du Canada.

ÉVALUATION DES INVALIDITÉS

L'évaluation des invalidités réalisée par Anciens Combattants Canada permet de déterminer l'indemnisation équitable à accorder au vétéran blessé ou malade pour la douleur et la souffrance précise liée à son service. L'évaluation globale est présentée sous forme de pourcentage. Elle est déterminée par un calcul mathématique fondé sur des éléments de preuve relatifs à la perte de fonction du vétéran, pour chaque partie ou système du corps, et également sur les répercussions de la perte de fonction sur la qualité de sa vie.

Le pourcentage associé à l'évaluation d'invalidité ne correspond pas à la perte de fonction générale d'une personne. À titre d'exemple extrême, une évaluation d'invalidité de 100 % correspond rarement à une incapacité fonctionnelle générale. Le pourcentage de l'évaluation des invalidités est le total d'une ou de nombreuses évaluations des différentes parties du corps, sur les plans physique et mental. Parmi les catégories d'invalidité qui peuvent être évaluées, mentionnons la douleur articulaire chronique et une amputation. Les pourcentages obtenus pour les multiples maladies et blessures du vétéran sont ensuite combinés pour donner le pourcentage global d'évaluation des invalidités.

DÉTERMINATION DES NIVEAUX DE DÉFICIENCE MÉDICALE

Deux éléments sont au cœur de l'évaluation d'une déficience médicale : l'incidence de la blessure ou de la maladie sur le vétéran et ses conséquences sur la capacité du vétéran de voir à ses besoins de façon autonome.

QUALITÉ DE VIE

La qualité de vie d'un vétéran est mesurée en comparant sa qualité de vie réelle à la qualité de vie à laquelle il aurait pu s'attendre s'il n'avait pas été blessé ou malade. L'évaluation tient compte de la capacité du vétéran à vivre de façon autonome, à participer aux activités communautaires et récréatives, et à entretenir des relations personnelles.

BIEN-FONDÉ DES MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'évaluation est fondée sur un principe d'équité envers tous les vétérans

DÉFICIENCE MENTALE ET PHYSIQUE

L'évaluation tient compte des blessures et des maladies physiques et mentales, puisque la santé mentale et la santé physique jouent toutes les deux un rôle essentiel dans le bien-être général d'une personne.

